Corrigé du contrôle d’histoire première : La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation à télécharger en PDF

Corrigé du contrôle – Première

Voici le corrigé du contrôle d’histoire de première sur « La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation ». Il donne les réponses attendues, le barème et un exemple de rédaction, pour que tu saches où tu as gagné ou perdu des points. Fais d’abord le contrôle dans les conditions d’une évaluation, puis corrige-toi.

Questions

1. Présente les grandes étapes de la prise de pouvoir du tiers état en 1789 (juin à août). **(3 pts)**
2. Explique pourquoi la bataille de Valmy est un point de passage de la Révolution. **(2 pts)**
3. Quels sont les apports du Code civil de 1804 ? Quelles en sont les limites ? **(3 pts)**
4. Document 1 : présente le texte et explique la phrase « Tout, mais un tout entravé et opprimé ». **(3 pts)**
5. Document 2 : décris l'image et explique ce qu'elle dit de la nation en 1790. **(3 pts)**
6. Documents 3 et 4 : montre que l'Empire diffuse les principes français tout en maintenant des inégalités. **(2 pts)**
7. Réponse à une question problématisée : comment la Révolution et l'Empire donnent-ils à la nation un rôle nouveau dans la politique et dans la société ? Appuie-toi sur les documents et sur tes connaissances. **(4 pts)**

Partie 1 : connaissances et repères (8 points)

1. (3 points) Le 17 juin 1789, les députés du tiers état se proclament Assemblée nationale ; le 20 juin, ils prêtent le serment du Jeu de paume ; le 14 juillet, la Bastille est prise ; dans la nuit du 4 août, les privilèges sont abolis ; le 26 août, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen est adoptée. 2 points pour les dates exactes, 1 point pour les événements. 2. (2 points) Valmy, le 20 septembre 1792 : les armées de Kellermann et Dumouriez arrêtent les Prussiens du duc de Brunswick ; le lendemain, la royauté est abolie et la République proclamée. 1 point pour la bataille, 1 pour la conséquence. 3. (2 points) Le Code civil, promulgué le 21 mars 1804, unifie le droit pour toute la nation et garantit l'égalité devant la loi, la propriété et la liberté du travail ; il maintient l'autorité du mari sur la femme.

Partie 2 : étude de documents (8 points)

4. (2 points) Le document 1 est un extrait de la brochure de Sieyès, publiée en janvier 1789, avant les États généraux. Elle affirme que le tiers état est « tout » et que la nation est au-dessus du roi. 1 point pour la présentation, 1 point pour l'idée. 5. (3 points) L'estampe montre l'autel de la patrie au centre, les gardes nationaux et les fédérés derrière leurs bannières, la foule au premier plan et le roi sur sa tribune à droite.

Elle célèbre l'unité de la nation et la réconciliation avec le roi. 1 point par élément. 6. (2 points) Sur la carte, l'Empire français (rouge) s'étend à la Belgique, aux Pays-Bas, à la Rhénanie et au nord de l'Italie ; l'Espagne, l'Italie, Naples, la Confédération du Rhin et le duché de Varsovie sont dépendants ; seuls la Grande-Bretagne, la Russie, la Suède restent hors de portée. La puissance de Napoléon est à son apogée en 1812. Les documents 3 et 4 sont à rapprocher : 1 point pour la diffusion des principes, 1 point pour les inégalités maintenues (article 213).

Partie 3 : question problématisée (4 points)

7. Rédaction modèle. En 1789, la nation devient souveraine : Sieyès montre que la nation est « tout » et la Déclaration de 1789 affirme que la souveraineté « réside essentiellement dans la nation ». Cette idée se traduit par l'unité de la fête de la Fédération, puis par la défense du territoire à Valmy. Bonaparte conserve les acquis de 1789 (égalité devant la loi, propriété) par le Code civil, mais il les met au service d'un pouvoir personnel : la Constitution de l'an VIII lui donne la nomination des fonctionnaires et le peuple vote par plébiscite.

L'article 213 du Code civil montre aussi que l'égalité reste limitée pour les femmes. Enfin, la domination napoléonienne diffuse en Europe les principes français tout en provoquant des réactions nationales (Espagne, Allemagne, Russie) qui l'abattent en 1814-1815. La conception française de la nation est donc à la fois libératrice et conquérante. Barème : 1 point pour la problématique et le plan, 1 point pour les références précises, 1 point pour l'esprit critique, 1 point pour la rédaction.